

Décision

Générale

colonial

Décision n° 197/SG/FIN autorisant M. Yousseuf Ali Yousseuf à acquérir un immeuble sis à Djibouti, Plateau du Serpent, titre foncier n° 209

n° 197/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
13 février 1968

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro
25 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Housseuf Ali Yousseuf, commerçant à Djibouti, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 655,70 mètres carrés, sise à Djibouti, Plateau du Serpent, avenue Pasteur, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 209 au nom du Crédit foncier et immobilier.